



Communication à caractère promotionnel

**SEMCO Technologies annonce le très large succès de son introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris avec une offre sur souscrite 5,6 fois pour une demande totale de 225,7 M€**

- **Montant total de l'opération de 45 M€ (dont 41 M€ de cession) après exercice de la Clause d'Extension à hauteur de 5 M€, pouvant être porté à environ 46,2 M€ (dont 42,2 M€ de cession) en cas d'exercice de l'Option de Surallocation**
- **Offre sur souscrite 5,6 fois avec une demande totale de 225,7 M€ dont :**
  - **197,3 M€ dans le cadre du placement global**
  - **28,4 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme**
- **Capitalisation boursière de 154 M€**
- **Règlement-livraison prévu le 8 juillet 2025**
- **Début des négociations sur Euronext Growth® Paris prévu le 9 juillet 2025 (code ISIN : FR0014010H01 - mnémonique : ALSEM)**

**Castries, France, le 4 juillet 2025 - 20h00 CEST – SEMCO Technologies**, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de composants stratégiques pour la production de semi-conducteurs, annonce le vif succès de son introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris (code ISIN : FR0014010H01 – Mnémonique : ALSEM).

L'offre a bénéficié du soutien d'investisseurs institutionnels français et internationaux de premier rang, illustrant ainsi leur confiance dans la stratégie et les perspectives de croissance de Semco Technologies. L'offre a également suscité un très fort intérêt des actionnaires individuels pour accompagner la Société dans son développement.

**Laurent Pélissier, Président Directeur Général de SEMCO Technologies**, déclare : « *C'est avec une grande fierté que nous annonçons le vif succès de l'introduction en bourse de SEMCO Technologies. Nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement l'ensemble des investisseurs institutionnels et particuliers qui nous accordent leur soutien et leur confiance en participant à cette opération. Ces mots s'adressent également à l'ensemble de nos collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour fournir avec succès, partout dans le monde, un composant essentiel à la production des semi-conducteurs. Nos échucks garantissent la stabilité, la pureté et le contrôle thermique des plaquettes de silicium (wafers) pendant les phases critiques du front end, l'étape à plus forte valeur ajoutée dans le processus de fabrication d'un semi-conducteur. Les ressources levées (d'environ 3,2 millions d'euros) nous permettront d'accélérer la dynamique de croissance du Groupe autour de trois objectifs : amplifier notre capacité de production, continuer à investir dans l'innovation technologique de rupture, et renforcer notre présence internationale. Cette introduction en bourse est une opportunité majeure pour porter plus haut encore une ambition industrielle française, fondée sur l'excellence et la précision, au service des équipementiers leaders mondiaux des semi-conducteurs confrontés à des enjeux d'innovation technologique majeurs pour adresser les marchés finaux liés notamment à l'IA, la défense ou la santé.* »

---

### **Rappel des raisons de l'Offre : renforcer une stratégie de croissance ambitieuse autour de trois axes majeurs**

L'introduction en bourse de la Société a principalement vocation à donner de la liquidité à l'Actionnaire Cédant<sup>1</sup> : il est précisé que, dans ce cas, seul l'Actionnaire Cédant percevra le produit de l'Offre relatif aux Actions Cédées initiales, aux Actions Cédées Complémentaires et aux Actions Cédées Supplémentaires, le cas échéant.

Le produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles (c. 3,2 M€) permettra de doter SEMCO Technologies des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et sera affecté au financement des objectifs stratégiques suivants :

- environ 60% des fonds seront dédiés à la poursuite des investissements d'automatisation et d'optimisation de l'outil industriel, et à l'implantation de nouvelles unités de production ;
- environ 30% des fonds seront dédiés à la poursuite du développement technologique de l'offre du Groupe, par le développement interne ou des acquisitions ciblées ;
- environ 10% des fonds seront dédiés à l'accélération de la stratégie commerciale du Groupe ;

Afin de financer sa stratégie de croissance, en complément du produit net de l'Offre Primaire, sur la base d'une augmentation de capital d'environ 3,2 M€, et de besoins d'environ 10,0 M€, le Groupe estime qu'il aura à se financer à hauteur d'environ 7,0 M€. Le Groupe pourra s'appuyer sur d'autres sources de financement à sa disposition, notamment en mobilisant sa trésorerie disponible ou via recours à l'emprunt bancaire.

### **Résultat et allocation de l'Offre**

Tel qu'annoncé par le Groupe lors du lancement de l'Offre, le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la Société le 23 juin 2025 à 15,00 euros par action.

---

<sup>1</sup> *ECM Technologies, société par actions simplifiée détenant pratiquement 100% du capital et des droits de vote de SEMCO Technologies préalablement à l'Offre. ECM Technologies est détenue à hauteur de 100% par la société ECM Group, elle-même détenue à hauteur de 56,08% par la société LaMa, détenue à 100% par Monsieur Laurent PELLISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELLISSIER (administratrice de la Société) et leur famille.*

Le Conseil d'administration réuni ce jour a décidé de réaliser une augmentation de capital de 4,0 M€ via l'émission de 266 666 actions nouvelles, et de constater la cession de 2 733 333 actions par l'Actionnaire Cédant, correspondant à un montant global d'environ 41 M€, en ce compris la cession par l'Actionnaire Cédant de 333 333 Actions Cédées Complémentaires sur exercice partiel de la clause d'extension, pour un montant de 5,0 M€.

Dans le cadre de l'offre, 3 079 999 actions offertes ont été allouées de la manière suivante :

- Placement Global : 2 812 965 actions allouées aux investisseurs institutionnels (soit 91% du nombre total des actions offertes)
- Offre à Prix Ferme (« OPF ») : 267 034 actions allouées au public (soit 9% du nombre total des actions offertes)<sup>2</sup>.

Dans le cadre de l'OPF, les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à hauteur de 24%. La demande totale exprimée dans l'OPF a été servie partiellement compte tenu de la très forte demande dans le cadre de l'opération.

Sur la base du prix d'introduction de 15,00 euros par action et des 10.266.666 actions existantes à l'issue de l'opération, la capitalisation boursière de SEMCO Technologies s'élève à 154 M€.

Le règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global devrait intervenir le 8 juillet 2025 et les négociations des actions SEMCO Technologies sur Euronext Growth® Paris devraient débuter le 9 juillet 2025 sous le code ISIN FR0014010H01 et le code mnémonique ALSEM.

### Rappel des engagements de souscription

Monsieur Laurent Pélissier, Président Directeur Général de la Société, s'était engagé à souscrire dans le cadre de l'Offre pour un montant de 230 000 €. Les autres membres du conseil d'administration et les actionnaires actuels n'avaient pas exprimé l'intention de souscrire à l'Offre.

La Société avait également reçu des engagements de souscription de la part d'investisseurs tiers à hauteur d'un montant total de 23,8 M€ (représentant plus de 100% de l'Offre Primaire et environ 60% de l'Offre initiale, hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation), à savoir un engagement de souscription d'Amiral Gestion pour un montant de 10,0 M€, un engagement de souscription de Mont-Blanc Alpen-Stock pour un montant de 5,0 M€, un engagement de CDC Croissance pour un montant de 3,0 M€, un engagement de souscription de Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 2,8 M€, un engagement de souscription de Vatel Capital pour un montant de 1,0 M€ d'euros, un engagement de souscription de Syquant pour un montant de 1,0 M€ et un engagement de souscription de Amundi pour un montant de 1,0 M€.

En raison de la forte demande exprimée par les investisseurs, ces engagements de souscription ont été partiellement servis dans le cadre de l'opération.

### Engagements d'abstention et de conservation des titres

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours à compter du règlement-livraison de l'Offre.

Engagement de conservation pris par ECM Technologies<sup>3</sup> : 360 jours à compter du règlement-livraison de l'Offre, et sous réserve de certaines exceptions habituelles telles que des cessions à un tiers

<sup>2</sup> Les 267 034 actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF représentent 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre avant exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

<sup>3</sup> Il est précisé que l'engagement de conservation d'ECM Technologies ne s'applique ni aux actions cédées dans le cadre de l'Offre (y compris, le cas échéant, celles qui seraient cédées en cas d'exercice de la Clause d'Extension), ni aux actions qui seraient cédées dans le cadre de l'exercice de l'Option de Surallocation.

préalablement autorisées par les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de livre Associés qui devront s'accompagner de la reprise de l'engagement par le cessionnaire sur la durée restant à courir de l'engagement initial, l'apport à une offre publique d'achat ou d'échange sur les actions de la Société, le transfert à une entité contrôlée.

### Option de Surallocation

Pour les besoins des opérations de stabilisation et afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la société ECM Technologies<sup>4</sup> a consenti à CIC Market Solutions (l'« Agent Stabilisateur ») une option permettant l'acquisition de 80 000 Actions Cédées Supplémentaires. Ces actions seront servies uniquement par le biais de cessions d'actions détenues par l'actionnaire ECM Technologies<sup>4</sup>.

Cette Option de Surallocation, qui permettra de couvrir d'éventuelles surallocations, pourra être exercée, en tout ou partie, au Prix de l'Offre, en une seule fois à tout moment par l'Agent Stabilisateur, à compter du début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris soit, selon le calendrier indicatif, à compter du 9 juillet 2025 jusqu'au 6 août 2025 (inclus).

### Répartition du capital et des droits de vote

À l'issue de l'introduction en bourse, le capital social de SEMICO Technologies se décompose de la façon suivante :

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre à 100% et exercice partiel de la Clause d'Extension		Après l'Offre à 100% et exercice partiel de la Clause d'Extension + Option de Surallocation	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
ECM Technologies <sup>4</sup>	9 999 990	99,9%	7 266 657	70,78%	7 186 657	70,0%
Laurent Pélissier	-	-	13 296	0,13%	13 296	0,13%
LaMa <sup>5</sup>	10	0,0%	10	0,0%	10	0,0%
Flottant	-	-	2 986 703	29,09%	3 066 703	29,87%
<b>Total</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 266 666</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 266 666</b>	<b>100,00%</b>

### Flottant

Le flottant représentera environ 29,09% du capital social de la Société post-Offre et pourra être porté à environ 29,87% du capital social de la Société, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.

<sup>4</sup> ECM Technologies : Société par actions simplifiée (478 969 173 RCS Grenoble), détenue à hauteur de 100% par la société ECM Group (880 360 425 RCS Grenoble), elle-même détenue à hauteur de 56,08% par la société LaMa, détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELISSIER (administratrice de la Société) et leur famille.

<sup>5</sup> LaMa : Société à responsabilité limitée (452 107 782 RCS Annecy) détenue à 100% par Monsieur Laurent PELISSIER (Président directeur général de la Société), Madame Marlène PELISSIER (administratrice de la Société) et leur famille.

## Prochaines étapes de l'opération

<b>8 juillet 2025</b>	Règlement Livraison des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
<b>9 juillet 2025</b>	Inscription et début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>6 août 2025</b>	Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## Codes d'identification des titres SEMCO Technologies

- Libellé : SEMCO TECHNOLOGIES
- Code ISIN : FR0014010H01
- Mnémonique : ALSEM

## Intermédiaires financiers et conseils



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé  
Listing Sponsor



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé



Commissaires aux comptes



fieldfisher

Conseil juridique

NewCap<sup>+</sup>

Communication financière

**Accédez à davantage d'informations sur le site dédié au projet d'introduction en bourse de SEMCO Technologies : [www.semco-tech-finances.com](http://www.semco-tech-finances.com)**

## Mise à disposition du Prospectus

Un Prospectus, constitué (i) du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF sous le numéro I. 25-003, en date du 11 juin 2025 et (ii) d'une Note d'opération comprenant le résumé du Prospectus, a été approuvé par l'AMF sous le numéro 25-234 en date du 24 juin 2025. Ce Prospectus est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de la Société ainsi que sur le site Internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et sur le site Internet de la société : <https://www.semco-tech-finances.com/>. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant dans le Prospectus. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

SEMCO Technologies attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » figurant dans le Document d'enregistrement ainsi que sur le Chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la note d'opération. La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que le prix de marché de SEMCO Technologies.

## À propos de SEMCO Technologies

SEMCO Technologies est une entreprise française spécialisée dans la conception et la fabrication de composants essentiels à la production de semi-conducteurs de nouvelle génération, les chucks électrostatiques (eChucks). Forte de 30 ans d'expertise et d'un savoir-faire technologique unique, SEMCO Technologies conçoit des eChucks de haute technologie et sur-mesure, se distinguant des fabricants généralistes par sa capacité à répondre aux exigences les plus pointues du marché. Fondée en 1986 à Montpellier, elle est devenue en 2016 une filiale à 100 % de ECM Group, groupe familial et leader mondial de la fabrication de biens d'équipement pour le traitement et la transformation des matériaux. SEMCO Technologies a réalisé au 31 décembre 2024 un chiffre d'affaires de 26,4 M€<sup>6</sup>.

Pour en savoir plus : <https://www.semco-tech.com/fr/>

## Contacts

SEMCO Technologies	Relations Investisseurs NewCap Mathilde Bohin Alban Dufumier Louis-Victor Delouvier Tél : 01 44 71 94 94 semcotech@newcap.eu	Relations Médias NewCap Nicolas Mérigeau Tél : 01 44 71 94 94 semcotech@newcap.eu
Florian GIRAUDET Tél : 04 67 99 47 47 <a href="mailto:presse@semco-tech.com">presse@semco-tech.com</a>		

## Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société SEMCO TECHNOLOGIES dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du document d'enregistrement, objet de ce communiqué et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumis ultérieurement à l'AMF.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus ») qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément à la loi sur (le retrait de) l'Union Européenne 2018 (European Union (Withdrawal) Act 2018) (l' « EUWA », European Union (Withdrawal) Act 2018).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société SEMCO TECHNOLOGIES ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du

<sup>6</sup> Informations pro forma 2024 et information comparative comprenant : (1) La cession de l'activité « Composants Gaz », confiée au 30/04/2024 à la société ECM Components et (2) la cession des titres de la société SEMCO Smartech Suzhou, filiale chinoise à une autre filiale du Groupe ECM

U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société SEMCO TECHNOLOGIES seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. SEMCO TECHNOLOGIES n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (chacun, un « État Membre »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un État Membre. Par conséquent, les valeurs mobilières peuvent être offertes dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) par État Membre ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la société SEMCO TECHNOLOGIES d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la société SEMCO TECHNOLOGIES d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » en liaison avec les valeurs mobilières dans un État Membre donné signifie toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières dans cet État Membre.

Ces restrictions de vente concernant les États Membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les États Membres.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni et s'adresse uniquement à des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application de l'EUWA), et qui sont (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de SEMCO TECHNOLOGIES ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par SEMCO TECHNOLOGIES. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. SEMCO TECHNOLOGIES attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel SEMCO TECHNOLOGIES opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de SEMCO TECHNOLOGIES, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel SEMCO TECHNOLOGIES opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de SEMCO TECHNOLOGIES. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. SEMCO TECHNOLOGIES ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.

